



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

organisation

Question écrite n° 33362

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur le récent rapport de la Cour des comptes relatif à l'organisation territoriale de l'État. La Cour des comptes préconise « d'unifier la gestion des ressources humaines des directions régionales et des directions départementales interministérielles ». Elle lui demande si le Gouvernement entend répondre à cette préconisation.

Texte de la réponse

Dans son rapport relatif à l'organisation territoriale de l'État, la Cour des comptes préconise de moderniser et de simplifier la gestion des ressources humaines en créant une filière administrative interministérielle, et dans les autres domaines, en allégeant la gestion statutaire par la réduction du nombre de corps. Pour ce qui concerne la création d'une filière administrative interministérielle, c'est notamment le sens des corps interministériels à gestion ministérielle (CIGeM) créés à travers le décret du 17 octobre 2011. Le premier CigeM mis en place concerne en effet les attachés d'administration de l'État. S'agissant de la réduction du nombre de corps, la mise en oeuvre de fusions de corps engagée depuis plusieurs années contribue à faciliter les parcours de carrière des agents, en leur permettant d'enrichir leur expérience professionnelle et d'accéder à des emplois correspondant à la famille de métiers dont ils relèvent dans d'autres administrations ou établissements. En parallèle, de telles fusions permettent d'enrichir les viviers de recrutement des employeurs publics et la mobilité. Dans le cadre de la négociation sur l'avenir de la fonction publique qui s'ouvrira au mois de mai prochain, l'ensemble des questions relatives à la fusion, l'harmonisation et la simplification des statuts applicables aux fonctionnaires seront discutées avec les organisations syndicales et les employeurs publics.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33362

Rubrique : État

Ministère interrogé : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juillet 2013](#), page 7715

Réponse publiée au JO le : [1er avril 2014](#), page 3072